



Rappel à la loi mentionné casier

Par **thomas54260**, le **17/04/2012 à 18:37**

Bonjour,rnVoilà j'ai étais convoqué à la gendarmerie pour trafic de stuppefiant car à une soirée un ami voulais du cannabis que j'ai un autre amis qui en a, donc je lui et ramené et il c'est fait controlé sur la route avec sa dans les poche il a donc dit que je lui avais amené donc j'ai étais a la gendramerie "j'ai dis qe oui c'étit bien moi (il y'a avais -1gramme) et dnc j'ai reçu une lettre pour un rappel a la loi que j'ai étais faire ,mais je voulais savoir si en étend mineur se rappel a la loi était mentionné dans un casier judiciaire (B1,B2,ou B3) car je voudrais entré dans la gendarmerie mais aucun des 3 casier ne doit avoir quelque chose de mentionné dedans , merci de vos réponse